



Aurélien BELLANGER

Créateur de voyages plongée - Dive tour operator
85, rue Louis Pasteur - 49800 Trélazé - France
Tel : +33 (0)2.41.24.69.07. E-mail : abellanger@h2ovoyage.com

Du vendredi 08 au Dimanche 17 février 2019 (Paris/Paris)
DJIBOUTI - Croisière Mixte Tadjourah/7 frères sur le M/Y LUCY

Prix par personne : 2 390.00€ / plongeur

Tarif basé sur le prix de l'aérien en 2018. A la publication des vols pour février 2019, le tarif sera révisé à la hausse ou à la baisse.

LE PRIX COMPREND

Les vols A/R, Paris CDG/ Djibouti avec la compagnie Air France en classe Eco V (Franchise bagage 2 X 23kgs en soute).
Les taxes aériennes et hausse carburant (pour un montant de 325.15 € au 24/01/2018) modifiables jusqu'à J-30 du départ.
L'accueil à l'aéroport et les transferts Aéroport DJIBOUTI/Bateau.
6 jours/7 nuits en cabine double à partager à bord du M/Y Lucy et la pension complète incluant l'eau minérale, café et thé.
Le forfait plongée : 16 plongées dont les plongées de nuit et le snorkeling avec les requins baleines, blocs 12L alu DIN/INT et plombs.
L'assurance assistance rapatriement OFFERTE PAR H2O VOYAGE Cette assurance couvre les voyageurs dont le lieu de résidence principale et habituelle se situe dans l'espace économique européen, **sauf Suisse**. Autres nationalités et Pays de résidence, interrogez-nous.

LE PRIX NE COMPREND PAS

Les surtaxes éventuelles en raison des hausses carburant et/ou taxes aériennes qui pourraient intervenir après le 24/01/2018.
Les éventuels suppléments si la classe proposée V n'était plus disponible au moment de la réservation.
Le réajustement à la hausse ou à la baisse à la publication des tarifs pour février 2019.
Le visa à obtenir à votre arrivée (90 USD / environ 80 euros)
Les repas non mentionnés, les boissons alcoolisées, les dépenses personnelles et les pourboires
Les dépenses d'ordre personnel, les pourboires (environ 50€ conseillé), les repas éventuels du jour du départ, les boissons alcoolisées et café expresso 2€, etc.) La location du matériel de plongée et les éventuelles formations.

Assurance annulation Multirisques : 3,8 % du tarif par personne pour les voyages jusqu'à 8000€/personne et 32 000€/événement
Assurance annulation couvrant entre autres les risques d'annulation pour incapacité médicale à la pratique de la plongée sous-marine, l'interruption de séjour, l'avion manqué, la responsabilité civile privée, la fermeture d'aéroport suite à une catastrophe naturelle, les attentats, l'augmentation de la surcharge carburant et des taxes aériennes. *Interrogez-nous pour plus de détails sur cette assurance*
Cette assurance couvre les voyageurs dont le lieu de résidence principale et habituelle se situe dans l'espace économique européen, **sauf Suisse**. Autres nationalités et Pays de résidence, interrogez-nous.

CONDITIONS DE REGLEMENT (par personne)

40% d'acompte à la réservation. Solde à 45 jours du départ

CONDITIONS D'ANNULATION (par personne)

40% du prix à plus de 30 jours du départ. 100% du prix à moins de 45 jours du départ.

INFOS RELATIVES AU VOYAGE

• **CROISIERE :**
L'itinéraire programmé peut être modifié pour des raisons de sécurité (météo par exemple). Chaque plongeur doit obligatoirement disposer d'un ordinateur de plongée, d'un parachute et d'une lampe torche. Le Guide de palanquée doit disposer en plus d'une lampe à éclat et d'un miroir ou réflecteur. Départ croisière confirmé à partir de 8 participants.

DATE : SIGNATURE :

• SECURITE :

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/egypte-12239/>

INFORMATION IMPORTANTE : « Je reconnais avoir été informé par l'agence H2O VOYAGE, lors de ma réservation, que ce programme se déroule dans une région déconseillée par le Quai d'Orsay, l'Archipel des Sept frères (Sawabi) » ZONE ROUGE (mise à jour 11/09/2016) Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/djibouti/)
<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/djibouti/>

Je déclare avoir été informés des risques sanitaires liés aux déplacements à Djibouti et avoir consulté le lien suivant <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/djibouti-12237/>

PRE REQUIS & FORMALITES

Formalités Sanitaires :

- Antipaludéen recommandé
- Vaccination Obligatoire
- Certificat médical de non contre-indication à la plongée de moins de 6 mois.

Franchissement des frontières :

- Passeport français (valable au moins 6 mois après la date de retour), biométrique
- Autre procédure (ESTA, Visa, Carte de tourisme...) : VISA

Remarques importantes :

La plongée sous-marine nécessite un contrôle médical de non contre-indication à la pratique de cette activité avant chaque voyage. De même, si vous n'avez pas plongé depuis plus de 6 mois, nous vous conseillons d'effectuer une mise à niveau ou une plongée de réadaptation avant votre départ.
Niveau minimum requis : N2 ou Advanced avec 30 plongées en mer conseillé

FORMULAIRE D'INSCRIPTION :

NOM, prénom : Date de naissance.....
Passeport n° : Date d'expiration :
Nationalité :
Niveau de plongée : Nombre de plongées.....
Certification Nitrox : OUI NON
Contact en cas d'urgence :

NOM, prénom : Date de naissance.....
Passeport n° : Date d'expiration :
Nationalité :
Niveau de plongée : Nombre de plongées.....
Certification Nitrox : OUI NON
Contact en cas d'urgence :

BESOINS MATERIEL (à régler sur le bateau) :

- Nitrox 50 USD / semaine ou 5 USD / plongée
- Location d'une combinaison 5mm 35 USD / semaine
- Location du gilet stabilisateur 45 USD / semaine
- Location du détendeur 45 USD / semaine
- Location d'un ordinateur de plongée 45 USD / semaine
- Location de l'équipement complet 120 USD / semaine
- Location d'un bloc 15l 45 USD / semaine
- La Day use le samedi 13 janvier 2018 à votre arrivée au Sheraton : 50 USD / personne (1 chambre disponible pour 2 jusqu'au transfert vers le bateau en début d'après-midi.)
- Excursion au lac Assal 75 USD par personne.



Adresse :
Phone : Mob :
E-mail :

OPTION ASSURANCE ANNULATION MULTIRISQUES– A compléter obligatoirement

Je souhaite souscrire cette assurance Je NE souhaite PAS souscrire cette assurance

Je m'engage à communiquer à H2O Voyage tout changement de nom, adresse... ou toute information nécessaire à la bonne exécution de mon voyage.

Les nom et prénom sur les billets d'avion doivent être strictement identiques à ceux mentionnés sur votre passeport

DATE : SIGNATURE :

Conditions Particulières de Vente standard

Il est expressément précisé dans la loi n° 92.645 du 13 juillet 1992, à l'article 96, que les informations dans les documents peuvent faire l'objet de certaines modifications. Celles-ci seront portées à la connaissance du client préalablement à la signature du contrat.

1) Prix : Nos programmes sont établis en euros, **taxes aériennes et hausse carburant incluses**, sur la base d'un minimum de 2 participants payants, selon des tarifs et un taux de change en vigueur au moment de la conception de notre cahier des prix. Ces prix vous sont communiqués à titre indicatif, sans valeur contractuelle. Lorsque vous souhaitez vous inscrire à l'un de ces voyages, ou à tout autre voyage que nous vous proposerons sur mesure, vous recevrez un bulletin d'inscription chiffré accompagné des conditions générales et particulières de vente, ayant valeur de contrat de voyage. Nous détaillons dans notre cahier des prix et nos devis, ce qui est compris ou non compris dans chaque programme. De façon générale : les frais de visa, l'assurance annulation/Multirisques, les taxes payables sur place, les pourboires et dépenses personnelles, la location du matériel de plongée ou l'encadrement des plongeurs le cas échéant, les frais de dossiers éventuels, ne sont jamais inclus dans le prix.

Ces tarifs sont calculés d'une manière forfaitaire et ne correspondent pas nécessairement à un nombre déterminé de journées ou nuits entières. Si en raison des horaires imposés par des compagnies aériennes ou pour tout autre motif indépendant de notre volonté, la première ou la dernière nuit se trouvait écourtée ou supprimée (avec suppression de certains repas prévus), par une arrivée tardive ou un départ matinal, aucun remboursement ne pourrait avoir lieu

2) Révision des prix : En cas de variation significative, nous nous réservons le droit de réajuster nos tarifs en fonction des augmentations qui nous seraient imposées ultérieurement par les compagnies aériennes et autres prestataires de services, par la fluctuation des cours de changes, des carburants, des taxes aériennes, et ou par l'adjonction de toutes taxes nouvelles non prévues dans nos forfaits. Dans ces cas, le pourcentage de la variation du taux de change de la devise concernée, la variation du montant des taxes et redevances, les hausses carburants ou autres seront intégralement répercutées dans nos prix.

Pour information : Tarifs 2016 / 2017 – Devises étrangères : Sur la page tarifs de chaque destination que nous proposons sur notre site internet, est spécifié s'il a lieu le taux moyen de change de la devise utilisée au moment du calcul, ainsi que la date de la dernière mise à jour de ce tarif.

Les destinations pouvant être concernées sont : les Maldives, Zanzibar, les Bahamas, le Costa Rica, les Galapagos, le Belize, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, la Micronésie, le Mexique, le Sultanat d'Oman, le Panama, la Colombie, les Fidji, l'Égypte...

Pour les clients déjà inscrits, la révision à la hausse ne pourra intervenir moins de 30 jours avant le départ (sauf hausse carburant et taxes aériennes qui pourront être répercutées à tout moment).

Vols Supplémentaires : A certaines dates, nous pourrions être amenés à proposer des vols ou des classes de réservation en complément de ceux figurant dans nos tarifs. Un supplément de prix pourra être éventuellement confirmé au moment de l'inscription.

3) Inscription : Toute inscription doit être accompagnée d'un versement de 30% du prix total du voyage (sauf cas particuliers, vous référer à votre offre préalable). Le solde devant être réglé au plus tard 30 jours avant le départ pour les dossiers individuels et 45 jours avant le départ pour les dossiers Groupes et affrètements bateau (sans rappel de notre part). Lors d'une inscription tardive (moins de 15 jours avant le départ), des frais de dossiers de 40 euros seront facturés. A défaut de paiement dans les délais prévus, le voyage est considéré comme annulé et le client est redevable des frais d'annulation correspondant. Pour toute inscription à moins de 30 jours du départ, la totalité du règlement du voyage sera demandée par débit carte de crédit, virement bancaire ou mandat poste (les chèques n'étant pas acceptés). Pour les inscriptions à moins de 8 jours du départ, les frais postaux éventuels seront à la charge du client.

Les échéances d'acomptes et de solde suivront et seront en accord avec le barème de frais d'annulation spécifique à votre dossier.

4) Modifications sur les séjours et croisières (sauf cas particuliers détaillés sur votre offre préalable et votre bulletin d'inscription le cas échéant):

Individuels : Toutes modifications à plus de 30 jours avant le départ: 100€ de frais par personne, à moins de 30 jours les modifications seront considérées comme une annulation et réinscription.

Groupes et affrètement bateau : Toutes modifications à plus de 45 jours avant le départ: 100€ de frais par personne, à moins de 45 jours les modifications seront considérées comme une annulation et réinscription.

Après le départ : Les frais résultant de modifications non autorisées par H2O Voyage resteraient entièrement à la charge des clients, sans que ceux-ci puissent prétendre à aucun remboursement des prestations non utilisées. Tout changement de date de départ est considéré comme une annulation.

H2O Voyage se réserve le droit de facturer en supplément les frais de téléphone, de télégramme ou autres qu'il aurait eu à engager pour les réservations, modifications ou annulations de prestations.

5) Transport aériens et vols : La responsabilité des compagnies aériennes participant aux voyages présentés dans nos programmes est limitée, en cas de dommages, plaintes ou réclamations de toute nature, au transport aérien des passagers et de leurs bagages exclusivement comme il est indiqué sur les bons de transport. Par exemple : Le transporteur se réserve le droit en cas de fait indépendant de sa volonté ou contrainte technique, d'acheminer sa clientèle par tous modes de transport de son choix avec une diligence raisonnable sans qu'aucun dédommagement ne puisse être revendiqué par les passagers. Il en est de même pour tout changement d'appareil, d'escales ou d'horaires.

H2O Voyage ne saurait voir sa responsabilité se substituer à celle des transporteurs français ou étrangers.

Un changement d'aéroport, entre l'aller et le retour par exemple (en particulier entre Orly et Roissy), peut se produire. H2O Voyage ne peut être tenu responsable des frais (taxis, navette, parking..) occasionnés par cette modification si cette dernière résulte de causes indépendantes de sa volonté.

En raison de l'intensité du trafic, notamment les jours de grands départs, et/ou suite à des événements indépendants de la volonté d'H2O Voyage (grèves, incidents techniques, météo ou autres) des retards peuvent avoir lieu. Ils ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement ni aucune indemnisation de la part d'H2O Voyage.

Conformément aux conventions internationales, les correspondances ne sont pas garanties, que le pré ou le post acheminement soit, ou ne soit pas, émis sur le même billet. Aucune indemnisation ne pourra être accordée.

Les conséquences des accidents ou incidents pouvant survenir à l'occasion de l'exécution du transport aérien, sont régies par les dispositions de la Convention de Varsovie ou les réglementations locales régissant les transports nationaux du pays concerné.

Les billets d'avions non utilisés, perdus ou volés, ne sont pas remboursables. Selon les usages internationaux, le poids des bagages autorisés par passager est limité : en général 20kg, 15kg sur certains vols pour l'Égypte (interrogez-nous). Les excédents de bagages sont taxés selon les tarifs applicables aux passagers individuels et sont à la charge du passager.

6) Défaut d'enregistrement : H2O Voyage ne pourra être tenu pour responsable d'un retard de pré acheminement aérien, ferroviaire ou terrestre qui entraînerait une non présentation du passager pour quelque raison que ce soit, même si ce retard résulte d'un cas de force majeure, d'un cas fortuit ou du fait d'un tiers. Aucun remboursement ne peut intervenir dans le cas où le passager ne présenterait pas les documents de police ou de santé exigés pour son voyage.

7) Conditions d'annulation : (par personne)

Individuels : 20% du prix à plus de 30 jours du départ (avec un minimum de 150€). 50% du prix de 30 à 22 jours du départ. 75% du prix de 21 à 15 jours du départ. 100% du prix à moins de 15 jours du départ.

Groupes ou affrètements bateaux : 35% du prix à plus de 45 jours du départ (avec un minimum de 200€). 60% du prix de 45 à 30 jours du départ. 100% du prix à moins de 30 jours du départ.

DATE :

SIGNATURE :

IMPORTANT :

- Dans le cas de certains séjours ou croisières, les conditions d'annulation peuvent être différentes ou plus pénalisantes (elles seront dans ce cas notifiées sur votre offre préalable et sur votre bulletin d'inscription).
- En cas de transport aérien en vol charter, en cas de billets sur lignes régulières émis à l'avance, ou de tarifs aériens promotionnels non modifiables, les frais d'annulation pourront aller jusqu'à 100% du prix du billet, peu importe la date d'annulation.

8) Modifications ou annulations du fait de l'organisateur :

En cas de force majeure, de modifications ou d'annulation d'un vol par le transporteur, ou pour des raisons de sécurité, le déroulement du voyage peut être modifié sans préavis. Le client ne pourra prétendre à aucune indemnité si l'annulation ou la modification du voyage est imposée par des circonstances de force majeure ou pour des raisons tenant à la météorologie ou à la sécurité des voyageurs.

9) Assurances :

Assurance incluse : Avec tous nos produits est offerte une assurance assistance rapatriement.

Possibilité de souscrire en option une assurance annulation/multirisques non remboursable après souscription.

10) Réclamations /litiges :

Toute réclamation devra être notifiée au prestataire ou à notre représentant sur place le plus tôt possible. Si le problème n'a pu être réglé directement sur place, le Client devra adresser une lettre de réclamation à H2O Voyage dans les 15 jours suivant son retour, par courrier recommandé avec accusé de réception.

Tout litige pouvant résulter des présentes conditions sera tranché conformément aux dispositions du droit français par les tribunaux compétents de Marseille.

11) Cession de contrat : Dans le cas de cession par le client de son contrat de voyage à un cessionnaire, H2O Voyage devra être informé par lettre recommandée avec AR au plus tard 7 jours avant le début du voyage, en précisant les noms et adresses des cessionnaires et en justifiant que ceux-ci remplissent les mêmes conditions pour effectuer ce voyage. Cette cession entraînera des frais à acquitter par le cédant : 100€ à plus de 30 jours du départ, 150€ de 30 jours à 7 jours du départ. ATTENTION : dans certains cas (billets d'avions ou assurances), et sur justificatifs les frais de cession pourront être plus élevés.

12) Séjours et croisières :

Les Vols Egypte : Pour nos séjours et nos croisières, nous vous proposons habituellement des vols charters (Vols spéciaux).

Dans la plupart des cas ce sont des vols directs, mais nous ne pourrions être tenus responsables d'escales ou de changement d'appareil décidé par l'affrèteur ou la compagnie.

Nos partenaires s'engagent à nous communiquer les horaires dans la semaine du départ (les horaires de retour peuvent toutefois être modifiés au dernier moment). Il est important de prévoir pour vos pré et post-acheminements des parcours trains ou aériens modifiables. Sur certaines dates des départs de province (Lyon, Marseille, Toulouse...) sont programmés. **Attention** la confirmation de ces vols se fait 30 jours avant le départ. En cas d'annulation du vol par le transporteur, les clients sont automatiquement re confirmés sur un départ de Paris.

Les croisières Egypte : Le nom des bateaux et les itinéraires indiqués dans notre catalogue, sur notre site Internet et nos offres, sont donnés à titre indicatif. Le choix définitif du navire (de qualité équivalente) et les marinas de départ, sont déterminés par l'itinéraire effectué et par les permissions délivrées par les gardes côtes.

Les croisières toutes destinations : En fonction des conditions météorologiques, des impératifs de plongée et des autorisations, les itinéraires pourront évoluer avant le départ ou sur place pour des raisons de confort, de sécurité ou de temps de navigation, sans qu'aucune indemnité ne puisse être demandée.

MERCI de vous rendre sur le site du ministère des Affaires Etrangères afin de vous tenir au courant des dernières mises en gardes en ce qui concerne les zones de piraterie-maritime dans le monde :

http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs_909/fiches-reflexes_12464/faire_12465/piraterie-maritime_12476/index.html

13) Formalités et préparation du voyage

Les diverses formalités administratives et sanitaires nécessaires à l'exécution de votre voyage indiquées dans nos documents pour chaque pays, sont susceptibles de modifications sans préavis. Nous vous conseillons vivement de consulter les dernières fiches d'informations du ministère des affaires étrangères relatives à votre prochain voyage sur www.diplomatie.fr/voyageurs. H2O Voyage ne peut en aucun cas être tenu responsable si un client se voit refuser l'embarquement ou le débarquement, ou imposer le paiement d'une amende pour la non-observation de ces formalités.

14) Responsabilité de la pratique de la plongée sous-marine

H2O Voyage n'a pas les moyens matériels de vérifier le niveau de pratique en plongée sous-marine de tous ses clients. Pour tout séjour « plongée », un brevet de niveau 1 Cmas ou d'Open water au minimum, un certificat médical de moins d'un an et une assurance responsabilité civile sont nécessaires. Chaque client achetant un séjour ou une croisière comportant un forfait plongé, reconnaît avoir la compétence technique suffisante pour effectuer ces plongées. En cas de problèmes ou de litiges, seule la responsabilité civile du centre de plongée sera engagée, et en aucun cas celle H2O Voyage.

Mise à jour du 25 octobre 2016

DATE :

SIGNATURE :